

Élections pro : merci !

La campagne des élections professionnelles vient de se terminer. Solidaires Finances confirme sa 1ère place au ministère (5 sièges sur 15 au CSAM et 28,76 % des suffrages exprimés) et Solidaires Finances Publiques à la DGFIP (4 sièges sur 11 au CSAR et 32,92% des suffrages exprimés).

Nous vous remercions pour votre confiance (même si au niveau local il n'y avait pas vraiment le choix, ce que nous regrettons) !

Suppressions d'emplois en Meuse

La DGFIP devra encore subir 850 suppressions de postes en 2023.

Pour la Meuse, la facture s'élèvera à - 5 emplois :

- - 1 A,
- - 2 B,
- - 2 C.

La déclinaison par service nous sera communiquée ultérieurement.

Cela n'arrangera pas nos conditions de travail au quotidien... Pour parvenir à remplir nos missions tant bien que mal malgré la baisse constante des effectifs, de nouvelles restructurations sont à prévoir. Nous n'avons pas fini d'en baver...

La section locale

Pour cotiser ou adhérer, c'est par ici !

 COTISER EN LIGNE

L'accès à notre site local :



Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances Publiques 55
Section de la Meuse

Notre page Facebook (non accessible via un ordinateur DGFIP) :



La section Meusienne de Solidaires Finances Publique vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Mutations

La campagne de dépôt des demandes de mutation s'achèvera en janvier 2023. Pour répondre à vos questions, nous effectuons une permanence le 12 janvier :

- à Bar le Duc le matin,

- à Verdun l'après midi.

Merci de faire remonter vos fiches 75T validées, recto-verso ainsi que les justificatifs, soit à l'adresse de la section (solidairesfinancespubliques.ddfip55@dgfip.finances.gouv.fr), soit à celle du Bureau National (mutation@solidairesfinancespubliques.org).

Cela permettra à Solidaires Finances Publiques de suivre les demandes au niveau national et d'effectuer des contrôles lors de la publication des mouvements.

Pour cette campagne de mutation, comme pour tout autre acte de gestion, et au quotidien, Solidaires Finances Publiques toujours à vos côtés !

Evaluation : une nouvelle application

ESTEVE devrait remplacer Eden-RH dès la prochaine campagne d'évaluation. L'historique des CREP sera disponible via le module GauDdi, de SIRHIUS dans le Dossier Individuel Administratif de l'agent.

Les changements :

Pour les catégories B et C, l'aptitude à exercer dans le corps supérieur reviendra à un choix binaire : oui ou non. Le binaire obligera les évaluateurs à expliquer et à apporter des éléments à l'évalué...

Pour la catégorie A, le tableau synoptique tel qu'on le connaît aujourd'hui va disparaître. Les éléments seront désormais détaillés de façon littérale. La carrière d'un agent dépendra donc de la qualité stylistique de son évaluateur, l'opacité s'en trouvera renforcée.

Dès l'origine, il faudra être vigilant sur la retranscription du tableau synoptique en formulation littérale qui devra être cohérente pour chaque item. Et pour chaque évaluation suivante avoir une attention particulière sur l'ensemble des formulations.

Par ailleurs, un nouveau tableau synoptique concernant les capacités d'encadrement va apparaître.

Les recours seront rédigés directement dans l'application.

Ils ne laisseront pas de trace dans ESTEVE à l'issue de la procédure, ne restera que le CREP modifié le cas échéant